

SPÉCIFICITÉS CMCAS DE METZ EDF 2022

MODALITÉS PARTICIPATION

Cours de musique ou chorale



MONTANT DE LA PARTICIPATION : LE MONTANT A ÉTÉ FIXÉ À :

15 €

ANNÉE D'ATTRIBUTION :

Année budgétaire : de janvier 2022 à décembre 2022 et dans la limite du budget voté par le Conseil d'Administration.

Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 décembre 2022

FINANCEMENT:

Cette action est financée dans la limite du budget voté par le Conseil d'Administration de la CMCAS de Metz.

DOMAINE D'APPLICATION :

Une seule demande sera prise en compte par OD / AD, par an, et pour une seule activité pratiquée (au choix),
et la participation ne pourra être supérieure au montant annuel de l'adhésion.

MODALITÉS :

Compléter l'imprimé Demande Participation Cours de musique - Chorale (voir au verso).

DEMANDE :

Adresser l'imprimé « Demande Participation Cours de musique - Chorale » dûment rempli et signé à l'accueil de la CMCAS, ou à votre SLV.

**Tout dossier incomplet sera retourné à
l'agent.**

SPÉCIFICITÉS CMCAS DE METZ EDF

DEMANDE PARTICIPATION COURS DE MUSIQUE - CHORALE 2022



*Pour tous les ouvrants-droit et ayants-droit.
Prenez des cours de musique ou intégrez une chorale.*



OUVRANT-DROIT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE : **CP :**

VILLE :

TÉL. :

SLVie :

NIA (voir carte Activ') : **Clé :**

 NOM :	 PRÉNOM :	DATE DE NAISSANCE :	ACTIVITÉ PRATIQUÉE :

Justificatif de l'adhésion par l'organisme : copie de l'inscription et de la facture acquittée à joindre à la demande.

RÉCEPTION DES DOSSIERS : DU 1 ER JANVIER 2022 AU 31 DÉCEMBRE 2022.
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ À L'AGENT.

Signature de l'Ouvrant-droit :



Cadre réservé à la CMCAS

Vérifié le : / /

Nom et prénom vérificateur :